مجلس الإمارات للأمن الغذائي
EMIRATES FOOD SECURITY COUNCIL

PROJET DE CADRE D'ACTION DE L'OISA POUR LA COOPÉRATION EN MATIÈRE DE RESSOURCES GÉNÉTIQUES VÉGÉTALES ET ANIMALES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

REV 3 (1/6/20)

Préambule

L'Atelier sur le développement des banques nationales de gènes dans les États membres de l'OCI, qui a eu lieu par vidéoconférence sous la présidence distinguée des Émirats Arabes Unis du 5 au 6 juillet 2020, et la participation de 157 experts et de représentants des États membres, des institutions de l'OCI et des organisations internationales,

Conformément à son thème : « Promouvoir la sécurité alimentaire intra-OCI à travers la biodiversité agricole »,

Travaillant en collaboration avec le Secrétariat Général de l'OCI, le Comité permanent de l'OCI sur la Coopération Scientifique et Technologique (COMSTECH), le Groupe de la Banque Islamique de Développement (BIsD), Centre international pour l'agriculture biosaline (ICBA) et l'Organisation pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

Reconnaissant le mandat de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire tel qu'il est inscrit dans son Statut avec une référence particulière au soutien des systèmes alimentaires développés, compétitifs et résilients dans les États membres de l'OCI à travers l'exploration de méthodes scientifiques et créatives modernes pour une production alimentaire durable,

Ayant examiné les diverses questions relatives à la protection des ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture (RGVAAA), en particulier le statut des banques de gènes dans les États membres de l'OCI,

Soulignant l'urgence de stimuler, soutenir et coordonner les actions nationales visant à protéger, conserver et partager les ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture dans les États membres de l'OCI,

Réaffirmant l'importance des actions collectives pour fournir des intrants agricoles, des semences et des cultures résistants aux ravageurs et résilients au climat afin de stimuler la production alimentaire ainsi que la sécurité nutritionnelle des populations grouillantes des États membres de l'OCI,

Conscient de la nécessité de traiter et d'inverser les tendances actuelles de croissance de la malnutrition et des retards de croissance liés à l'alimentation parmi les groupes vulnérables dans les États membres de l'OCI,

Soulignant que la lutte contre les effets du changement climatique et du réchauffement climatique nécessite une action urgente sur la conservation et le partage des ressources génétiques végétales et animales pour accroître la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que la biodiversité,

Rappelant les dispositions des réponses pertinentes de l'OISA et de l'OCI aux effets dévastateurs du COVID-19 sur la sécurité alimentaire, la vie et les moyens de subsistance des États membres, en particulier les segments vulnérables de leurs populations,

Notant avec inquiétude l'invasion perpétuelle de ravageurs et de criquets dans certains de ses États membres et leurs effets néfastes sur la production agricole, nécessitant ainsi l'adoption de nouvelles semences et cultures résistantes aux parasites,

Exprimant sa gratitude pour la participation massive des États membres et des représentants de l'OCI et d'autres organisations internationales à l'Atelier virtuel de l'OISA sur la conservation et le partage des ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture.

Ayant examiné les diverses recommandations des États membres et des participants à l'Atelier sous référence,

APPROUVE le Cadre d'action suivant :

I- Action nationale pour la conservation et le partage des RGVAAA

La capacité de conservation des ressources génétiques végétales et animales des États membres varie considérablement et nécessite des efforts extranationaux supplémentaires pour mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires pour promouvoir l'acquisition, la conservation, le partage et l'utilisation durable de ces ressources aux niveaux local et national. À cette fin, la collaboration intra-OCI sera intensifiée entre les institutions et les agences compétentes des États membres, à travers un échange régulier de recherches et un partage des connaissances entre eux. Les États membres possédant des connaissances avancées dans le domaine de l'acquisition et de la conservation de ces ressources génétiques sont encouragés à faire preuve de la solidarité requise en soutenant d'autres pays moins dotés afin d'augmenter les acquisitions et les accessions régionales, ce qui à son tour renforcerait l'action régionale dans ce domaine.

L'échange d'expertise envisagé comprendrait un soutien aux États membres dans la mise à jour de leurs rapports nationaux sur les ressources génétiques végétales et animales, y compris la mise en place de campagnes nationales de sensibilisation, le développement des infrastructures et la création de portails informatiques pertinents pour les ressources génétiques végétales et animales.

Les activités et programmes susmentionnés doivent se voir accorder la priorité par les États membres dans leur assistance technique aux États membres. En conséquence, les agences nationales et régionales de financement du développement dans les États membres de l'OCI / OISA sont invitées à fournir le soutien nécessaire à ces projets et programmes. En outre, le secteur privé et les philanthropes fortunés des États membres de l'OCI / OISA seront encouragés à accorder la priorité à ces programmes afin de promouvoir un système alimentaire résilient au sein de l'espace régional.

II- Etablissement d'un Wakf (Fonds) de Semences et de Ressources génétiques

Compte tenu de la vulgarisation en cours des produits financiers islamiques et de la finance sociale islamique et de la nécessité de moyens créatifs de financement des projets de développement et de recherche, la création d'un Wakf comme fonds de dotation par des particuliers fortunés dans les États membres peut être très utile. Le Wakf serait utilisé pour soutenir la recherche et le développement sur les variétés de semences et les ressources génétiques végétales et animales pour l'alimentation et l'agriculture, y compris le développement des infrastructures pour la conservation et le partage des semences et des ressources génétiques.

A cet égard, les éfforts doivent être intensifiés pour promouvoir des mécanismes Wakf (dotation) tels que : le Wakf privé comme le Sheikh Abdul Latif Jameel (J-PAL), les initiatives de réduction de la pauvreté basées sur des données factuelles ; le Wakf corporatif ; comme le Centre de recherche sur l'Histoire, l'Art et la Culture Islamique (IRCICA)-OIC Wakf à Istambul, Turquie ; le Wakf de la BIsD, comme l'Awqaf Properties Investment Fund (APIF) et le Fonds de Solidarité Islamique pour le Développement (ISFD) ; ou le Wakf de l'OCI dans le cadre du Fonds de Solidarité Islamique (FSI), entre autres. En conséquence, l'OISA doit s'interfacer avec les institutions privées, corporatives et celles de l'OCI, telles que le Fonds de solidarité islamique (FSI), le Groupe de la BIsD, l'IRCICA et l'ICCIA en vue de l'établissement d'une Semence Wakf. Dans la même veine, des actions nationales pertinentes sont nécessaires dans le domaine de la disposition de propriété fonciers et une participation plus large aux campagnes de sensibilisation du public pour le Wakf.

Il convient qu'avant l'avènement de l'Etat et du gouvernement modernes, l'institution du Wakf avait réussi à promouvoir l'éducation, la formation et la recherche dans le monde musulman. Compte tenu de l'incapacité du gouvernement à répondre seul à tous les besoins de financement pour le développement et, en fait, la sécurité alimentaire, le financement social islamique traditionnel du Wakf (dotation), de la Zakat et du Sadaqat (organisme de bienfaisance) peut être utilisé de manière plus systémique pour promouvoir la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans les États membres de l'OCI ainsi que les recommandations de l'Atelier.

III- Création d'un comité technique

Afin d'approfondir la mise en œuvre des recommandations de cet Atelier et de renforcer l'appropriation du projet par les États membres de l'OISA, il est suggéré de créer un Comité technique composé de membres des États membres, du secteur privé et des banques nationales de gènes ou des institutions de recherche. Le mandat du Comité comprendrait, entre autres, la supervision de la mise en œuvre du Cadre d'action et des questions connexes, en collaboration avec le Conseil Exécutif et le Secrétariat de l'OISA.

IV- Plaidoyer pour l'adhésion aux traités internationaux

L'OISA envisage une forte collaboration avec d'autres institutions régionales et mondiales dans le domaine de la sécurité alimentaire et souhaite renforcer le plaidoyer pour la résilience du système alimentaire par la mise en œuvre d'instruments législatifs et réglementaires mondiaux sur l'acquisition, la conservation et le partage des ressources génétiques. À cette fin, l'OISA portera un intérêt considérable à la sensibilisation à l'adhésion aux divers traités mondiaux sur la biodiversité et les ressources génétiques. Cela comprendra l'organisation de sessions de formation ou de séminaires visant à accroître la sensibilisation aux objectifs des principaux traités internationaux tels que le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour

l'alimentation et l'agriculture, 2001 ; et Union internationale pour la protection des obtentions végétales (UPOV), 2004, entre autres.

V- Création de Centres d'excellence intégrés

La formation, la recherche et le développement sont très importants pour promouvoir une action inclusive sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture. Les processus de collecte, de documentation, de préservation et de régénération des variétés locales, des populations villageoises et des espèces sauvages apparentées sont des travaux spécialisés qui nécessitent une formation et une familiarisation constantes avec les normes mondiales. En conséquence, les pays ayant un niveau relativement élevé et des compétences spécialisées dans ce domaine peuvent partager leur expertise avec d'autres États membres par le biais de Centres d'excellence sous-régionaux. Il est envisagé que des ateliers périodiques puissent être parrainés par les États membres pour approfondir la coopération intra-OCI dans ce domaine à travers des réunions générales des Centres d'excellence sous-régionaux sur les RGVAAA. En conséquence, l'OISA recherchera un partenariat efficace au sein des Centres d'excellence existants dans ce domaine. À cet égard, l'Atelier salue les activités des Emirats Arabes Unis sur la conservation et la protection des ressources génétiques végétales et animales et invite les autres États membres, qui ne l'ont pas encore fait, à intensifier leurs activités de collecte, de conservation et d'échange de ressources génétiques végétales et animales, afin de participer activement à la mise en œuvre du Cadre d'action.

VI- Développement de l'infrastructure physique

Un aspect majeur des actions de l'OCI / OISA serait orienté vers le soutien au développement des infrastructures tout au long de la chaîne de valeur alimentaire, qui accordait la priorité au sous-secteur d'acquisition des variétés de semences en amont. À cette fin, le cadre de coopération mettrait l'accent sur le développement d'infrastructures physiques pour les ressources génétiques, y compris des centres de conservation sur le terrain, la création de laboratoires et des études sur les connaissances traditionnelles et les origines des plantes et des espèces animales, la mise à niveau des collections nationales et des accessions, entre autres.

VII- Renforcement des capacités réglementaires et institutionnelles

En plus de ce qui précède, le besoin de partage des connaissances sera étendu aux pays habilités à développer et à améliorer leurs cadres réglementaires et institutionnels nationaux grâce à des efforts régionaux délibérés et à une collaboration avec des institutions régionales telles que le Centre International de Recherche Agricole dans les Zones Arides (ICARDA), le COMSTECH et l'ICBA, entre autres.

Délivré à Dubaï, le 6 juillet 2020